

Bienvenue sur l'A·M·I de la Coopérative des Possibles :)

Présentation de la Coopérative

Nous sommes la Coopérative des Possibles, une projet d'habitat participatif, écologique, à but non lucratif. Nous avons racheté une vielle minoterie il y a 4 ans et nous avançons petit à petit sur les travaux. Nous allons prochainement nous attaquer au bâtiment principal qui contient encore toutes les machines pour accueillir de nouveaux foyers au sein de la coopérative.

Histoire du moulin

Le moulin de Saint-Gilles à Binic (22) date de 1708, à cette époque on retrouve deux niveaux seulement et une roue sur la gauche alimentée par le bief. En 1848, le moulin produit 64500 kg et occupe deux hommes à temps plein. Au 19ème siècle, le moulin est rehaussé de deux niveaux et s'agrandit d'une maison à sa droite. Vers 1910, c'est la minoterie avec le droit à moudre le plus important du département, celle-ci peut moudre 20 quintaux (soit 2000 kilos) par jour. En octobre 1921, Pierre Corouge fait installer une machine à vapeur et par la suite (dans les années 30) le moulin est électrifié et une turbine (double Francis) est installée dans une chambre d'eau.

Le trésor

La spécificité est que le 31 juillet 1971, la minoterie s'arrête et depuis aucune machine n'a été déplacée. Nous avons donc l'intégralité d'une minoterie fonctionnelle. Des machines qui ne demandent qu'à fonctionner de nouveau. Nous nous sommes déjà séparé.e.s de deux machines qui étaient stockées dans les dépendances auprès de paysans boulangers et nous souhaitons faire de même pour l'intégralité des machines de la minoterie : leur donner une deuxième vie.

Objet

Nous avons initié cette démarche, tout d'abord, car des personnes ont émis de souhait d'investir le lieu pour y réaliser un projet d'aménagement (habitat, d'espaces collectifs divers). Cet aménagement est réalisable une fois les machines parties vers de nouvelles aventures.

Puis, comme précisé ci-dessus, il est important pour les membres de la Coopératives des Possibles que ce « trésor » puisse être transmis afin de pouvoir continuer à être utiliser. Il n'est pas envisageable pour nous qu'elles puissent être détruites.

Description de l'opportunité

La minoterie est encore intacte, toutes les machines qui permettaient de faire de la farine y sont encore présentes, nous sommes monté.e.s en compétence sur le sujet mais nous avons encore de grosses lacunes, mais nous avons répertorié :

- une meule (facile)
- deux broyeurs à cylindres
- un plansichter
- une brosse à son
- un aérateur
- un humidificateur
- des dizaines de descentes
- des dizaines d'élévateurs
- des machines qu'on ne comprend pas aussi ;)











Conditions pratiques

- **Accessibilité :** contraintes du bâtiment (4 étages, largeur d'escaliers, accès...)

Le bâtiment au sein duquel sont les machines comporte des contraintes d'accès. Voici une photo du bâtiment.



Les deux portes d'accès au rez-de-chaussée font 1.90 m de hauteur et 1m de largeur.

A l'intérieur, les escaliers permettant d'accéder aux 3 étages font 70cm de largeur.

L'accès, en véhicule, devant le bâtiment est contraint par 1 m de largeur. Le sol est de la terre, de l'herbe.

- **Démontage :** complexité technique, nécessité d'expertise
- **Transport :** Nous ne disposons pas de moyens de transports pour ces machines, cette partie relèvera de votre responsabilité.

- **Engagement de suivi dans le temps** (photo post installation, visite possible)

Comme indiqué dans l'objet, les membres de la Coopérative souhaitent la transmission de ce trésor

- **Coordonnées :**

sylvain@cooperative-des-possibles.fr
0660392269
(privilégiez le mail)

- La visite sur site est possible, pour cela contactez-nous aux coordonnées indiquées.
- **Agenda**
 - Décembre 2025 - lancement de l'AMI

- Décembre à Février 2026 - contact + visite + réception des dossiers
- 28 Février 2026 > Fin des candidatures
- Mars 2026 - lecture et sélection des dossiers
- Mars 2026 > annonce des réponses, positives et négatives
- Avril > Démontage
- Fin du démontage

Tarif libre et conscient

Nous nous invitons à participer à un prix libre et conscient. Cela signifie selon nous, participer selon ce que vous souhaitez et ce que vous pouvez en contre partie de la récupération des machines.

Cette contribution peut prendre plusieurs formes : monétaire, par du troc, du temps, des coups de main,Toutes formes de contrepartie. Ne donner rien si ça vous semble juste, donner ce que vous pouvez, ce qui vous semble cohérent et possible.

Qui êtes-vous ?

Association / Entreprise / Structure : _____

Prénom & Nom : _____

Adresse : _____

Mail : _____

N° de téléphone : _____

Que souhaitez vous faire des machines ?

Quelles machines ou type de machine pourrait vous intéresser ?

Compréhension du projet

Voici plusieurs manières de nous expliquer le projet associé à la récupération des machines, notre objectif est de pouvoir comprendre celui-ci et de pouvoir trier les demandes et répondre à celles-ci. Tout est facultatif, on a essayé d'être inclusif dans les manières de répondre pour laisser la place à tous les fonctionnements.

1 > Formulaire :

Objet de la structure : _____

A quoi vont servir les machines de manière concrète ?

Quelle fréquence d'utilisation aura la machine ?

2 > Faites nous rêver en nous expliquant le projet que cette machines ou ces machines vont vous permettre de réaliser ?

3 > Créativité : si vous avez envie de faire une vidéo, du scrapbooking, une pièce de théâtre ouverte.s à toute proposition